



## MEMORANDUM DE LA COMPAGNIE DES AMANDES

Déposé dans le cadre de la consultation publique organisée par la Commission Européenne concernant les nouvelles mesures tarifaires des États-Unis sur les importations de divers produits originaires de l'UE ou en provenance de l'UE, et les mesures de l'UE envisagées en réponse.

## MEMORANDUM FROM THE COMPAGNIE DES AMANDES

As part of the public consultation organized by the European Commission concerning the new U.S. tariff measures on imports of various products originating in or from the EU, and the EU's envisaged response measures.

### 1- Procédure

Conformément à l'article 9 du règlement (UE) n° 654/2014, la Commission recueille (jusqu'au 10 juin 2025 à 12h) des informations et des avis concernant les intérêts économiques de l'Union européenne face aux nouvelles mesures américaines affectant des produits originaires de l'UE ou en provenance de l'UE.

La Commission recueille également des informations sur les mesures possibles de politique commerciale que l'UE pourrait adopter en réponse.

Les informations et les avis reçus seront pris en compte par la Commission dans l'examen des mesures commerciales communes qu'elle pourrait adopter en réaction aux tarifs américains.

### 1 – Procedure

In accordance with Article 9 of Regulation (EU) No. 654/2014, the Commission is collecting (until 10 June 2025 at 12:00 p.m.) information and views regarding the economic interests of the European Union in relation to new U.S. measures affecting products originating in or from the EU.

The Commission is also collecting information on possible trade policy measures that the EU could adopt in response.

The information and views received will be considered by the Commission in its consideration of common commercial measures it may adopt in reaction to the U.S. tariffs.

### 2- Requête

***La Compagnie des Amandes, société de droit français au capital de 3 469 288€, exploitant le premier verger d'amandiers de France et principal acteur de la filière amande française, entend intervenir au soutien de contre-mesures les plus fermes à l'encontre des importations excessives par l'Union Européenne de fruits à coques produits aux États Unis d'Amérique.***

Dans un contexte de tensions commerciales persistantes avec les États-Unis, l'Union européenne doit impérativement établir de solides mesures de rétorsion si l'administration fédérale américaine persistait à imposer des droits de douane généralisés sur les importations européennes.

### 2 – Request

***La Compagnie des Amandes, a French company with a share capital of €3,469,288, operating the largest almond orchard in France and the leading player in the French almond sector, wishes to intervene in support of the strongest possible countermeasures against the European Union's excessive imports of tree nuts produced in the United States of America.***

In the context of ongoing trade tensions with the United States, the European Union must urgently adopt strong retaliatory measures should the U.S. federal administration continue to impose generalized tariffs on European imports.



À ce titre le ciblage dans la liste des contre-mesures envisagées contre les États Unis, des fruits à coques parmi lesquelles les pistaches et les amandes essentiellement issus du verger de Californie intérieure, est une initiative que les professionnels Français du secteur agro-alimentaire des fruits à coques soutiennent fortement.

Face aux droits de douane américains, l'Europe doit établir de robustes et durables contre-mesures pour protéger ses filières agro-alimentaires et particulièrement sa filière amandes.

Il s'agit à la fois d'une nécessité et d'une opportunité.

### **3- Une position dominante abusive**

Le secteur des fruits à coques, et particulièrement celui des amandes, constitue un élément de la domination agricole américaine sur le reste du monde, et particulièrement sur l'Union Européenne.

La production d'amandes en Californie représente et alimente 80% de la consommation mondiale d'amandes avec un verger de 570 000 hectares. Elle produit environ 1 million de tonnes d'amandes décortiquées et exporte 70% de sa production, assurant un revenu de 4,5 milliards USD aux États Unis, (source Almond Board of California).

Le volume total annuel importé d'amandes américaines décortiquées, par l'Union européenne est entre 250 000 à 300 000 tonnes annuels : Allemagne : 60 000 tonnes ; Espagne : 50 000 tonnes ; Italie : 45 000 tonnes ; France : 49 000 tonnes ; Pays-Bas : 20 000 tonnes. La part de marché des amandes américaines s'élève à environ 70 à 80 % des importations totales d'amandes dans l'UE. Il s'agit donc d'une domination excessive et abusive de notre marché européen.

Il est en conséquence crucial de rééquilibrer les termes de cet échange pour favoriser le développement de nos filières locales, plus respectueuses de l'environnement et moins dépendantes de pratiques d'exploitation intensives des ressources naturelles.

In this regard, targeting U.S. tree nuts in the list of envisaged countermeasures—including pistachios and almonds, primarily sourced from California's inland orchards—is an initiative strongly supported by French professionals in the agro-food tree nut sector.

In response to U.S. tariffs, Europe must implement robust and lasting countermeasures to protect its agro-food industries, particularly its almond sector.

This is both a necessity and an opportunity.

### **3 – Abusive Dominant Position**

The tree nut sector, particularly almonds, is a key pillar of U.S. agricultural dominance over the rest of the world, and especially over the European Union.

Almond production in California supplies 80% of global almond consumption through an orchard of 570,000 hectares. It produces about 1 million tons of shelled almonds and exports 70% of its output, generating approximately USD 4.5 billion in revenue for the U.S. (source: Almond Board of California).

Annual EU imports of U.S. shelled almonds total between 250,000 and 300,000 tons: Germany: 60,000 tons; Spain: 50,000 tons; Italy: 45,000 tons; France: 49,000 tons; Netherlands: 20,000 tons. The U.S. almond market share stands at around 70% to 80% of total almond imports in the EU. This represents excessive and abusive dominance of the European market.

It is therefore essential to rebalance this trade relationship to support the development of local supply chains that are more environmentally friendly and less reliant on intensive exploitation of natural resources.



#### 4- Une concurrence déloyale environnementale

Il est ainsi impérieux de rappeler la déloyauté environnementale des productions d'amandes américaines qui justifie en premier lieu des barrières douanières réparatrices du préjudice subi par l'agriculture européenne : la culture intensive de l'amande en Californie soulève de graves problèmes hydriques, dans un État déjà confronté à des pénuries d'eau récurrentes.

Ces problèmes sont liés au choix d'implanter le premier verger mondial amandicole dans un désert aride, avec de très faibles précipitations naturelles.

C'est pourquoi la consommation d'eau des vergers californiens est exceptionnellement élevée : un seul amandier californien nécessite environ 4 litres d'eau par jour. En moyenne, produire 1 amande californienne requiert environ 4 litres d'eau. À l'échelle de l'État, les vergers d'amandiers consomment environ 4 à 5 milliards de m<sup>3</sup> d'eau par an, soit environ 10 % à 15% de l'eau californienne.

La pression sur les nappes phréatiques est devenue insoutenable en Californie, en raison des pratiques autorisées et légales liées au droit illimité de la propriété du sous-sol, permettant les prélèvements privés et anarchiques dans les eaux souterraines. Durant les sécheresses, les agriculteurs compensent le manque d'eau de surface par un pompage massif des nappes phréatiques, entraînant un affaiblissement durable des nappes, des phénomènes de subsidence (effondrement du sol), des tarissements de puits dans les communautés rurales, ainsi que des conflits de plus en plus exacerbés dans l'usage de l'eau entre l'amandiculture et la consommation humaine des mégalo-pôles (Los Angeles, San Francisco...).

La vulnérabilité de l'État de Californie au changement climatique est un fait acquis et objectivé : celle-ci connaît une augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses. L'enneigement dans la Sierra Nevada, source majeure en alimentation d'eau, est en baisse structurelle. La culture d'amandes dans la Central Valley en Californie, région soumise à des sécheresses récurrentes, contribue fortement à l'épuisement des nappes phréatiques profondes.

#### 4 – Environmental Unfair Competition

It is crucial to recall the environmental unfairness of U.S. almond production, which justifies the imposition of tariff barriers to compensate for the harm caused to European agriculture: Intensive almond cultivation in California causes severe water-related issues in a state already facing recurrent water shortages.

These issues are tied to the choice of establishing the world's largest almond orchard in an arid desert with minimal natural rainfall.

As a result, water consumption by Californian orchards is exceptionally high: one Californian almond tree requires about 4 liters of water per day. On average, producing one Californian almond requires around 4 liters of water. Statewide, almond orchards consume approximately 4 to 5 billion m<sup>3</sup> of water annually—about 10% to 15% of California's total water supply.

Pressure on groundwater is now unsustainable due to legal property rights allowing unlimited private groundwater extraction. During droughts, farmers offset surface water shortages by massively pumping groundwater, causing long-term depletion of aquifers, land subsidence, drying wells in rural communities, and increasingly fierce conflicts between almond farming and urban water needs (Los Angeles, San Francisco, etc.).

California's vulnerability to climate change is a well-documented fact: droughts are becoming more frequent and intense, and snowfall in the Sierra Nevada (a key water source) is in structural decline. Almond cultivation in California's Central Valley—a region subject to recurring droughts—contributes heavily to groundwater depletion.



En effet, les pratiques culturales intensives destinées à augmenter artificiellement le rendement des arbres (3 tonnes à l'hectare en Californie, contre 1 à 2 tonnes en Europe) conduisent à des prélèvements hydriques excessifs et inconsidérés, non pratiqués en Europe : les prélèvements en Californie s'élèvent à environ 12 000 à 16 000 m<sup>3</sup>/ha/an, plaçant le volume d'eau par amande (avec coque) à 12 litres par amande (chiffre cité par les Organisations Non Gouvernementales environnementales californiennes). Les syndicats de producteurs d'amandes en Californie confirment ces chiffres et font état d'un usage annuel en eau d'irrigation entre 9 150 m<sup>3</sup>/ha (Almond Board of California, 2018) et 13 200 m<sup>3</sup>/ha (California Water Impact Network, 2024). Ces niveaux d'irrigation dopent artificiellement les rendements, qui permettent aux amandes importées d'être significativement moins chères en dégradant l'environnement.

En comparaison, la production d'amandes en Espagne (principal producteur européen) ne consomme en moyenne que 4 000 à 6 000 m<sup>3</sup>/ha/an, acceptant des rendements plus faibles qu'en Californie (1 à 2 tonnes/ha). En Italie (deuxième producteur européen), la consommation d'eau moyenne est estimée à 3 500 à 5 000 m<sup>3</sup>/ha/an (en Sicile ou dans les Pouilles), parce qu'utilisant fréquemment des techniques agricoles durables. En France, la Compagnie des Amandes (premier verger de France) exprime un besoin qui, selon les contextes météorologiques, s'échelonne entre 2500 et 4000 m<sup>3</sup>/ha et par an. Ces consommations représentent seulement 15 à 30% maximum de la consommation d'un verger d'amandier américain et moins de 70 % des volumes d'irrigation d'un verger planté en région méditerranéenne avec une autre espèce, comme la pomme, la poire, ou la pêche.

L'amande française divise donc par 3 la consommation d'eau nécessaire à sa production. L'amande européenne divise quant à elle par 2 en moyenne la consommation d'eau nécessaire à sa production.

Cette concurrence déloyale environnementale est matérialisée dans l'utilisation par les agriculteurs américains de législations considérées à juste titre inacceptables en Europe, qui dopent les rendements des arbres, contribuent à des prix excessivement bas, au prix d'une destruction définitive et irréversible du milieu naturel, les réserves hydriques californiennes.

Intensive practices aimed at artificially boosting yields (3 tons/ha in California vs. 1–2 tons/ha in Europe) lead to excessive and unreasonable water withdrawals not seen in Europe. Withdrawals in California reach 12,000 to 16,000 m<sup>3</sup>/ha/year, equating to 12 liters of water per almond (with shell), according to Californian environmental NGOs.

Almond producer associations in California confirm these figures, citing irrigation use between 9,150 m<sup>3</sup>/ha/year (Almond Board of California, 2018) and 13,200 m<sup>3</sup>/ha/year (California Water Impact Network, 2024). These irrigation levels artificially inflate yields and drive down prices at the expense of the environment.

By contrast, almond production in Spain (Europe's largest producer) consumes only 4,000 to 6,000 m<sup>3</sup>/ha/year on average, accepting lower yields of 1 to 2 tons/ha. In Italy, water consumption is estimated at 3,500 to 5,000 m<sup>3</sup>/ha/year (Sicily, Apulia), thanks to the use of sustainable farming practices.

In France, the Compagnie des Amandes (France's largest orchard) reports a water need ranging between 2,500 and 4,000 m<sup>3</sup>/ha/year depending on weather conditions. These amounts represent only 15% to 30% of American almond orchard consumption and less than 70% of irrigation volumes required by other Mediterranean fruit trees like apples, pears, or peaches.

French almonds thus use three times less water than American almonds. European almonds in general use about half the water per almond compared to American ones.

This environmental unfairness stems from U.S. agricultural laws that are rightly deemed unacceptable in Europe. They boost tree yields at the cost of permanently destroying California's natural water reserves.



De surcroît, les amandes importées de Californie provoquent des dégâts environnementaux majeurs, encore plus lourds et plus larges. Contrairement aux productions européennes, l'amande californienne est à l'origine d'une crise grave et inédite de pollinisation : l'agriculture intensive californienne et l'usage massif de pesticides ont décimé les pollinisateurs locaux. Les producteurs d'amandes doivent par conséquent faire transporter par camion plusieurs millions de ruches venues de tous les États du continent nord-américain : chaque année durant la floraison des amandiers (février-mars), les agriculteurs californiens font venir environ 2,2 millions de ruches (chiffre 2023 selon le United States Department of Agriculture) pour assurer la pollinisation des amandiers, représentant environ 80 à 90 % de l'ensemble des ruches commerciales aux États-Unis mobilisées. Ce chiffre représente 30 milliards d'abeilles mobilisées, soit environ 1,5 à 2 ruches par acre (0,4 hectare).

Il s'agit de la plus grande migration apicole au monde, chaque année, pour une seule culture. Car les amandiers californiens sont entièrement dépendants de la pollinisation entomophile (par les insectes), contrairement à certaines autres cultures, en raison du fait que ces vergers californiens sont monospécifiques et plantés à très haute densité, sans diversité florale ni habitats pour les pollinisateurs sauvages. Cette transhumance apicole industrielle crée les conditions d'une mortalité considérable chez les millions de colonies d'abeilles déplacées, en raison de leur exposition aux pesticides, aux maladies (varroa), aux monocultures pauvres en nutrition.

À ces atteintes à la biodiversité, il faut signaler à la Commission Européenne la dépendance des vergers d'amandiers aux produits chimiques : la récolte au sol pratiquée en Californie nécessite l'utilisation de bactéricides pour garantir la qualité sanitaire des amandes. Les méthodes européennes, plus traditionnelles, réduisent considérablement le besoin de produits chimiques.

Au total, le bilan global des amandes importées des États Unis d'Amérique est catastrophique sur le plan environnemental : usage massif de fertilisants, surconsommation d'eau, destruction des pollinisateurs, utilisation excessive de produits chimiques et fort impact carbone lié au transport. Ces facteurs justifient un rééquilibrage du marché en faveur des productions locales.

Moreover, Californian almonds cause even more severe environmental damage than their European counterparts. They are at the heart of an unprecedented pollination crisis: intensive agriculture and massive pesticide use have decimated native pollinators.

As a result, almond growers in California must truck in millions of beehives from across North America each year: during almond blossom season (February–March), they import about 2.2 million beehives (2023 data, U.S. Department of Agriculture), accounting for 80–90% of all commercial hives in the U.S. This represents 30 billion bees—or 1.5 to 2 hives per acre (0.4 ha).

It is the world's largest annual beekeeping migration, for a single crop.

Californian almonds depend entirely on insect pollination, unlike some other crops, because these orchards are monocultures planted at high density, with no floral diversity or habitats for wild pollinators.

This industrial-scale beekeeping migration results in significant bee mortality due to pesticide exposure, disease (varroa mites), and poor nutrition.

Beyond biodiversity damage, the European Commission must be made aware of California's dependence on chemicals: almonds harvested from the ground in California require bactericides for sanitary quality.

In contrast, traditional European methods drastically reduce chemical needs.

In total, the environmental footprint of U.S. almonds is disastrous: excessive use of fertilizers, overconsumption of water, destruction of pollinators, heavy chemical usage, and high carbon transport emissions. These factors warrant rebalancing the market in favor of local production.



Une telle concurrence déloyale aurait dû être contrecarrée depuis longtemps afin de favoriser la relocalisation sur le territoire européen de cette culture amandicole historiquement méditerranéenne.

Les décisions récentes de tarification unilatérale des importations européennes par la nouvelle Administration américaine justifient amplement une riposte à un niveau de tarif douanier très élevé et durable : il serait ainsi particulièrement justifié que l'Union Européenne taxât à minima de 50% les amandes américaines afin de compenser l'usage inconsidéré de l'eau comme système de dopage multiplicateur de rendement, et de compenser les vastes atteintes à la biodiversité, comme prix inacceptable d'un rendement artificiellement stimulé.

#### **5- La substitution aux importations américaines par la production européenne**

La production européenne locale, de notre côté, augmente à vitesse rapide : les filières espagnole, italienne, grecque, portugaise et française sont en plein essor. Les Espagnols approchent des 370 000 tonnes, les Italiens 75 000 tonnes, les Portugais 62 000 tonnes, les Grecs 28 000 tonnes <sup>(1)</sup>.

La France reste un petit producteur avec environ 2200 tonnes mais la filière est en très forte croissance. L'Europe doit aider ces filières à se développer plutôt que de privilégier des importations massives de Californie. La substitution d'une production européenne aux importations américaines est en cours de réalisation dans tous les pays européens de l'arc Méditerranéen. Les arbres prochainement plantés à l'hiver 2025 enregistreront leurs premières récoltes en 2027 et seront à maturité et à plein rendement en 2030.

Des droits de douane durables sur l'amande US permettront d'accélérer la relocalisation sur les territoires ruraux des régions méridionales de l'Europe plusieurs centaines de millions de revenu agricole, matérialisant ainsi l'intérêt économique bien compris de l'Union Européenne.

Les importations d'amandes américaines en Europe sont trop élevées, car l'UE est encore importatrice nette et très loin d'être autosuffisante, puisque les importations d'amandes américaines représentent à elles seules près d'un milliard d'euros.

Il convient ainsi de frapper les Américains sur les secteurs économiques fortement exportateurs, afin de les conduire à la négociation.

This form of unfair competition should have been addressed long ago to support the re-establishment of almond cultivation in its historical Mediterranean homeland.

The recent unilateral tariff actions taken by the new U.S. administration justify a strong and long-lasting response. It would be entirely justified for the EU to impose a minimum 50% tariff on U.S. almonds to offset excessive water use as a yield-boosting method and to compensate for the vast damage to biodiversity—a steep but necessary cost of artificially high yields.

#### **5 – Replacing U.S. Imports with European Production**

On the European side, local production is rapidly expanding: the Spanish, Italian, Greek, Portuguese, and French sectors are booming. Spain is nearing 370,000 tons, Italy 75,000 tons, Portugal 62,000 tons, and Greece 28,000 tons (source: Eurostat).

France remains a small producer at 2,200 tons, but the industry is growing quickly. Europe must help these sectors develop instead of favoring massive imports from California.

The replacement of U.S. imports with European almonds is already underway across all Mediterranean EU countries. Trees to be planted in winter 2025 will yield their first harvest in 2027 and reach full maturity by 2030.

Sustainable tariffs on U.S. almonds would accelerate the relocation of several hundred million euros in agricultural revenue to rural areas in southern Europe, directly supporting the EU's economic interests.

U.S. almond imports are excessively high—Europe is still a net importer and far from self-sufficient. American almonds alone represent nearly €1 billion in import value. It is therefore essential to target U.S. sectors with high export dependency to bring them to the negotiating table.



## **6- Conclusion**

La Compagnie des Amandes sollicite l'attention de la Commission européenne afin qu'elle s'emploie à défendre enfin vigoureusement nos intérêts économiques d'Européens, mais également nos intérêts d'habitants de la même Terre, particulièrement malmenés par les pratiques destructrices des agriculteurs américains en Californie.

Elle sollicite l'établissement de droits de douanes sur les amandes d'importation américaines de 50%.

## **6 – Conclusion**

The Compagnie des Amandes urges the European Commission to finally defend our European economic interests—alongside our shared responsibility as inhabitants of a planet being degraded by destructive Californian agricultural practices.

It calls for the imposition of a 50% customs duty on American almond imports.

Fait à Aix en Provence, le 2 juin 2025  
Pour la Compagnie des Amandes,



M. Arnaud Montebourg  
Président



M. François Moulias  
Directeur Général

(1) source Eurostat: [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/apro\\_cpsh1\\_custom\\_16668081/default/bar?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/apro_cpsh1_custom_16668081/default/bar?lang=fr)  
production récoltée en humidité standard UE)